

TARIFS 2023

Le prix HT de vente d'eau pour les usagers pour l'année 2023 est proposé comme suit pour le secteur SMPGA et Gérances (Régie Distribution), selon délibération DE-2022-12-14-E-01

Tranches au m3	Exploitant	SMPGA	TOTAL
Tr1 : 0-50	- €	1.0822 €	1.0822 €
Tr2 :50-100	- €	1.7292 €	1.7292 €
Tr3 :100-1000	- €	2.5275 €	2.5275 €
Tr4 :1000 et +	- €	3.5197 €	3.5197 €
Abonnement	- €	90.00 €	90.00 €

Autres tarifs selon DE-2022-12-14-E-07

Les Frais divers :

HT

Frais d'accès au service (ouverture de compte) avec déplacement	58.16 €
Frais de fermeture ou réouverture de branchement sans changement d'abonné	40.71 €
Frais de contrôle qualité d'installations d'eau privées – avec analyse P1	174.47 €
Frais de déplacement pour recherche de fuite sur branchement (applicable uniquement si la fuite est liée à la partie privative)	52.34 €
Frais d'étalonnage d'un compteur sur banc d'essais	174.47 €
Autres frais (problème de pression...)	

Les Infractions :

HT

1. En cas de prélèvements d'eau sans autorisation qui résulte d'une consommation non autorisée : <ul style="list-style-type: none"> Frais liés au préjudice Frais liés au volume prélevés, non comptés et non estimables 	69.79 € 69.79 €
2. En cas d'absence de réponse, refus de rendez-vous ou rendez-vous sans suite pour la relève du compteur de l'abonné <ul style="list-style-type: none"> Frais liés au préjudice 	40.71 €
3. En cas d'absence de réponse, refus de rendez-vous ou rendez-vous sans suite pour le remplacement du compteur de l'abonné <ul style="list-style-type: none"> Frais liés au préjudice 	40.71 €
4. En cas de défaut de mise en conformité du regard de comptage ou défaut de réalisation des travaux préalables à la mise en conformité de l'ensemble de comptage <ul style="list-style-type: none"> Frais liés au préjudice 	40.71 €
5. En cas de modification ou dégradation de l'ensemble de comptage, tentative d'en gêner le fonctionnement <ul style="list-style-type: none"> Frais lié au préjudice 	139.57 €

